



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



12025862

Tribunal de Commerce

17 JAN. 2012

CHARLEROI

Greffé

N° d'entreprise : 0456.902.662

Dénomination

(en entier) : **VITAPRO'ASSURANCES**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Route de Mons, numéro 553 (boîte 1) à 7130 Binche (Bray)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : conversion des actions au porteur en actions nominatives, modifications statutaires, démission et nomination d'administrateurs

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le Notaire Constant JONNIAUX soussigné le 28 décembre 2011, en cours d'enregistrement, il résulte les résolutions, dispositions et modifications suivantes, prises à l'unanimité par les associés :

1. Conversion des actions au porteur en actions nominatives

a.

Les actionnaires décident unanimement de convertir les actions au porteur en actions nominatives. Ils constatent et nous requièrent à l'unanimité d'acter la remise des titres 1 à 125 qui feront l'objet d'une destruction matérielle.

b.

Les actionnaires nous requièrent également d'acter la création d'un registre de titres. Ce registre est à l'instant ouvert et les actionnaires apposent leur signature sur les pages ouvertes à leurs noms respectifs, au regard de la relation concernant la détention de leurs actions respectives.

c.

Ils nous requièrent ensuite de prendre acte de la destruction des titres au porteur et de leur conversion en titres nominatifs. Chaque titre au porteur est échangé contre une action nominative.

Il en sera fait mention dans le registre des actions d'où il résulte que :

- Madame VITARELLI Maria Céleste, agent d'assurances, née à Tufara (Italie) le dix-huit décembre mil neuf cent trente-six (registre national 361218.086.20), domiciliée à 7130 Binche (Bray), Route de Mons 553, est titulaire de cent vingt-quatre actions nominatives (124) numérotées de 2 à 125 inclusivement,

- Madame VITARELLI Pasqualina, coiffeuse, née à Tufara (Italie) le seize avril mil neuf cent quarante-six (registre national 460416.206.17), domiciliée à 8420 De Haan, Dürenhelling 2, est titulaire d'une action nominative (1) numérotée 1.

En conséquence des décisions qui précèdent, les associés décident de remplacer :

- l'article 5 des statuts par le texte suivant :

« Le capital de la société est fixé à soixante-deux mille euros (62.000€). Il est représenté par cent vingt-cinq actions nominatives (125) sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées ».

- l'article 8 (Nature des titres) des statuts par le texte suivant :

« Toutes les actions de la société sont nominatives. Elles portent un numéro d'ordre. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives. Tout titulaire de titres peut prendre connaissance du registre relatif à ses actions. L'assemblée générale peut décider de tenir ce(s) registre(s) sous une forme électronique, le cas échéant ».

2. Démission et nomination d'administrateur

2a-

Les associés acceptent à l'unanimité la démission de Madame BIONDO Danielle Irène, née à Charleroi le 8 décembre 1971 (numéro national 711208-07202), célibataire, domiciliée à 6001 Charleroi, avenue Eugène Mascaux, 800/C6/3, de ses fonctions d'administrateur de la société, démission présentée par elle en raison de motifs personnels. Les associés lui donnent décharge entière et définitive pour l'exercice de son mandat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

2b-

Les associés nomment ensuite à l'unanimité, en qualité d'administrateur de la société pour une période de six ans prenant cours ce 28 décembre 2011, Monsieur COVELLI Jean-Pierre, né à La Hestre le vingt-trois février mil neuf cent soixante-cinq (registre national 650223.155.49), demeurant et domicilié à Voghera (Italie), Via Leonardo Da Vinci, numéro 1/A. Monsieur COVELLI est intervenu pour accepter le mandat qui lui est confié et qui sera exercé à titre gratuit.

3.

Mandat

L'assemblée générale, unanime, confère tous pouvoirs au Notaire instrumentant pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment pour établir et déposer un texte coordonné des statuts au greffe du tribunal de commerce compétent.

Pour extrait conforme,
Constant Jonniaux,
Notaire.

Déposés en même temps : expédition de l'acte, statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature